

2019 

Rapport  
d'activité



# Sommaire

<b>I. Présentation d'AQUIMER</b> .....	2
<b>II. Accompagnement des projets d'innovation</b> .....	4
II.1. Détection et émergence des projets.....	4
II.1.a. Groupes de travail thématiques et ateliers.....	4
II.1.b. Actions de sensibilisation et de veille.....	6
II.2. Accompagnement au montage des projets.....	7
II.2.a. Participation aux réseaux en lien avec l'innovation et l'agro-alimentaire...	7
II.2.b. Collaborations inter-Pôles de Compétitivité .....	8
II.2.c. Membres et partenaires français.....	9
II.3. Labellisation et financement des projets.....	9
II.4. Développement, mise au point et réalisation / industrialisation.....	11
II.4.a. Accompagnement sur les problématiques liées à la propriété intellectuelle..	11
II.4.b. Suivi de l'avancement et bilan des projets labellisés.....	11
II.5. Mise en marché.....	12
II.5.a. Actions de normalisation.....	12
II.5.b. Promotion des projets et des adhérents en France et à l'étranger.....	13
<b>III. Actions aux niveaux européen et international</b> .....	14
III.1. Un contact régulier avec les partenaires européens.....	14
III.2. Des projets qui s'inscrivent dans les politiques européennes.....	15
<b>IV. Formation et gestion des compétences</b> .....	16
<b>V. Prestations de services</b> .....	17
<b>VI. Outils de communication</b> .....	19
<b>VII. Les membres 2019</b> .....	20

**Jean-Loup LESAFFRE,  
Président d'AQUIMER**



Nous sommes depuis 2019 entrés dans la « phase IV » des Pôles de Compétitivité couvrant la période 2019-2022, pour laquelle l'Etat a défini de nouvelles exigences et orientations.

Pour sélectionner les pôles labellisés, l'Etat n'a pas procédé, comme à l'accoutumée, à des audits mais lancé un appel à candidatures « ex nihilo ». L'objectif clairement affiché était de réduire le nombre de pôles en les incitant tout particulièrement à fusionner. Dans le même temps, l'Etat a confirmé sa volonté de transférer aux Régions la gestion et le suivi des Pôles de Compétitivité en programmant le désengagement progressif de son soutien financier. Au terme de l'année 2019, les modalités des transferts de l'Etat aux Régions n'étaient toujours pas arrêtées. Il a fallu, une fois de plus, justifier de la nécessité d'un Pôle dédié à notre filière Pêche et Aquaculture. AQUIMER a refusé de s'engager dans une fusion avec d'autres Pôles qui n'aurait répondu à aucune logique thématique ni opérationnelle. Nous avons obtenu notre labellisation pour l'année 2019, reconductible pour les années suivantes.

La réponse à l'appel à candidatures auprès de l'Etat, très chronophage, ne nous a pas empêché de poursuivre les projets engagés et de développer nos actions sur les trois axes stratégiques ciblés :

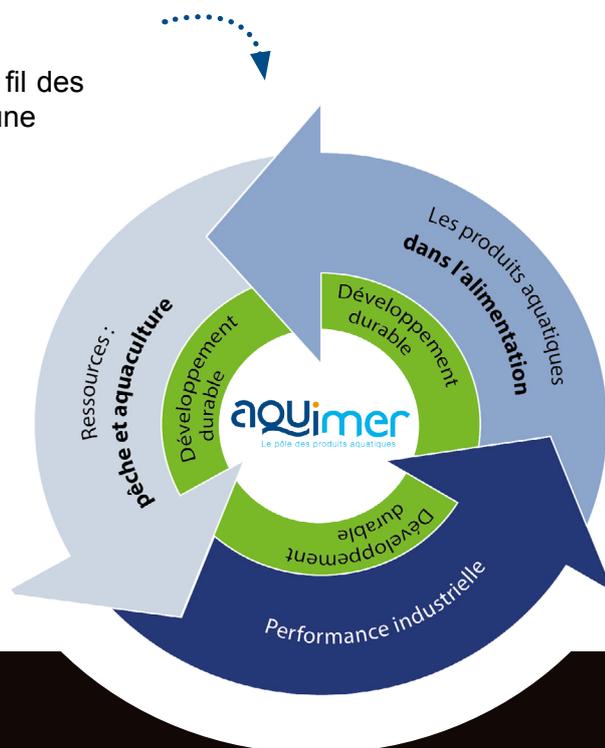
- Au niveau européen : notre réseau s'enrichit et se structure. Au cours de l'année 2019, huit projets européens ont été déposés dont deux en coordination. Un projet a été retenu et les décisions de financement sont en attente pour les deux projets en coordination. La diminution globale des financements nationaux (FUI à titre d'exemple) rend encore plus attractifs les projets européens, mais la « compétition » à chaque appel à projets devient particulièrement rude.
- Au niveau national : à défaut de fusion, l'Etat incitait les Pôles à se rapprocher d'autres structures. Pour donner suite au Plan de filière pêche et aquaculture remis au Ministre de l'Agriculture en 2018, nous avons créé un groupe de travail « innovation filière » regroupant le Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, l'Union du Mareyage Français, France Filière Pêche et avec le concours de FranceAgriMer. L'objectif est, en associant nos compétences respectives, de répondre aux besoins collectifs d'innovation dans notre filière. Il a été décidé de structurer cette action par un « accord de consortium » dont le cadre juridique a été formalisé. La signature de cet accord et son fonctionnement opérationnel doivent intervenir en 2020.
- Au niveau régional : AQUIMER compte parmi ses adhérents et au sein de ses projets nombre de partenaires, entreprises et centres de compétence normands. Afin d'être au plus proche des entreprises, AQUIMER a décidé de s'implanter en Normandie. En décembre 2019, la Région Normandie a confié à AQUIMER l'animation du CENOPAC (Centre Normand de la Pêche, de l'Aquaculture et des Cultures marines) et alloué le budget nécessaire à cette mission. Les financements complémentaires des Conseils Départementaux du Calvados et de la Manche doivent être votés début 2020.

# I. Présentation d'AQUIMER

Pôle spécialisé dans la valorisation des produits issus de la pêche ou de l'aquaculture, AQUIMER a un positionnement très spécifique dans le panorama des pôles de compétitivité.

Issu d'une association créée en 1998, AQUIMER structure ses actions autour de trois thématiques prioritaires détaillées dans sa feuille de route stratégique :

Si, au sein de chaque thématique, les sujets évoluent (ainsi, au fil des ans, les développements liés à l'industrie du futur ont pris une importance croissante), ces thématiques s'avèrent toujours d'actualité. L'objectif est de permettre aux producteurs et transformateurs de répondre, par l'innovation, aux besoins des consommateurs, aux évolutions des marchés et aux attentes sociétales largement exprimées au sein du Plan de filière des produits de la pêche maritime, de la pisciculture et de la conchyliculture (juste rémunération des producteurs, sécurité sanitaire, développement durable).



## Les financeurs

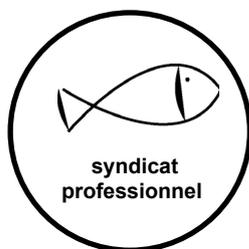


## Composition de l'association

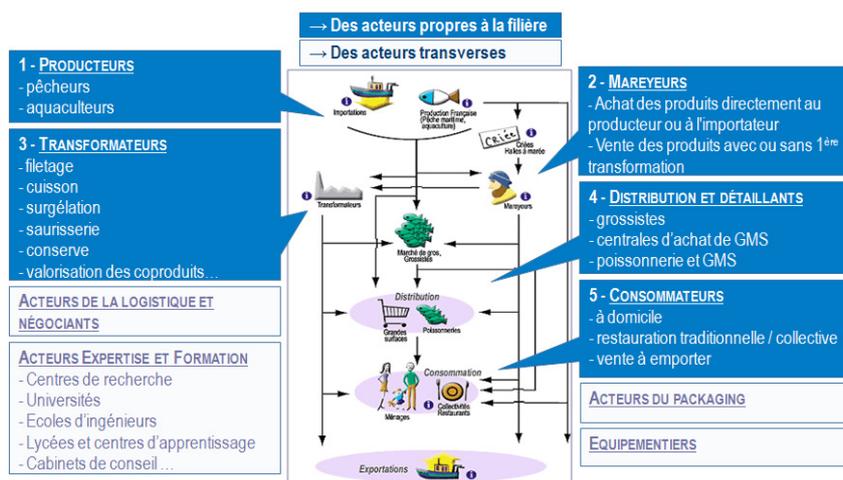
Au 31 décembre 2019, l'association compte 151 adhérents, répartis en 4 collèges :



# 38 structures ont rejoint AQUIMER en 2019 !



## Les acteurs accompagnés par le Pôle AQUIMER



## II. Accompagnement des projets d'innovation

L'accompagnement réalisé auprès des entreprises dans leurs démarches d'innovation est très poussé et effectué « sur mesure ». A partir d'un besoin identifié auprès d'un industriel ou d'une communauté d'acteurs professionnels (syndicat professionnel,...), le Pôle identifie la (ou les) compétence(s) pouvant développer une solution technique. AQUIMER met ensuite en relation les différents acteurs et les accompagne dans le dimensionnement du projet (phasage, méthodologie, budget,...), la recherche de financements (ingénierie administrative et financière) puis assure un suivi tout au long du projet jusqu'à sa concrétisation.

L'accompagnement des entreprises dans l'innovation est un processus, qui se structure en cinq étapes :



### II.1. Détection et émergence des projets

Au niveau de la phase de détection et d'émergence de projets, AQUIMER a mis en place différentes actions visant à :

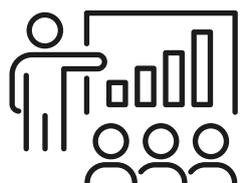
- recenser, en toute confidentialité, les besoins des entreprises pouvant faire l'objet de projets collaboratifs,
- permettre aux acteurs de mieux se connaître avant d'envisager une collaboration,
- mener une réflexion prospective sur la filière pour une meilleure anticipation des marchés et l'identification d'opportunités de projets,
- réaliser une veille réglementaire, technologique et marché pertinente pouvant largement concourir à l'émergence de projets,
- croiser les problématiques du secteur des produits aquatiques avec celles d'autres secteurs d'activité pour faire émerger des projets collaboratifs innovants,
- favoriser le transfert technologique issu de la recherche ou la mise en oeuvre dans d'autres secteurs de l'agroalimentaire pour enrichir la filière des produits aquatiques de moyens et technologies déjà matures.

#### II.1.a. Groupes de travail thématiques et ateliers

Œuvrant au sein d'un secteur composé à 95 % de TPE-PME, l'équipe d'AQUIMER est force de propositions pour faire émerger de nouveaux sujets de projets collaboratifs. Via la mobilisation de son Centre de Veille, les sujets émergents sont identifiés puis font l'objet d'ateliers de travail en présence des partenaires potentiels (entreprises, centres de compétences) ; l'objectif étant d'aboutir au montage de projets de R&D collaboratifs.

En 2019, AQUIMER a organisé dix ateliers sur diverses thématiques. Ouverts à tous acteurs, les présentations sont, une fois l'atelier effectué, disponibles pour nos membres et les participants sur le site du Centre de Veille.

Outre ces ateliers, le Pôle a également organisé neuf « rendez-vous AQUIMER ». Ces événements courts réservés aux membres permettent d'entretenir le réseau et de présenter les dernières tendances des salons, des appels à projets ou encore les services du Pôle.



# 10

## ATELIERS THÉMATIQUES

e-commerce / europe / aquaculture  
projets / innovation / sécurité sanitaire  
aquaponie / Listeria



**19 septembre 2019 - Atelier « Maîtriser Listeria dans la filière des produits aquatiques », Boulogne-sur-Mer.**



**21 novembre 2019 - Atelier « Le pari de l'aquaponie : associer aquaculture et production végétale », Bruxelles.**



# 9

## RENDEZ-VOUS AQUIMER

financements / innovation / Brexit  
tendances / veille / événements  
appels à projets



**2 avril 2019 - Rendez-Vous AQUIMER « Brexit... quelles conséquences pour la filière ? », Boulogne-sur-Mer.**



**4 juin 2019 - Rendez-Vous AQUIMER « Nouvelle opportunité de financement européen : appel à projets BBI 2019 », Boulogne-sur-Mer.**

## II.1.b. Actions de sensibilisation et de veille

La veille a plusieurs objectifs :

- anticiper les mouvements réglementaires afin de tenir informés les professionnels au plus tôt et de prévoir les évolutions,
- détecter les tendances du marché,
- analyser la mise en marché de nouveaux produits,
- obtenir des données sur les problématiques du secteur,
- répondre aux questions des professionnels,
- approfondir la connaissance du secteur, des obstacles qu'il rencontre et des opportunités qui s'offrent à lui,
- connaître de nouveaux procédés, nouvelles méthodes d'analyse ou de mesure... et voir si leurs applications sont concevables dans le secteur et quels seraient leurs apports.



## Le Centre de Veille

Le Centre de Veille sur les produits aquatiques, opérationnel depuis 2008, est destiné à l'ensemble des entreprises du secteur des produits aquatiques. Il regroupe des éléments techniques, scientifiques, économiques et réglementaires qui concourent à l'exploitation durable des produits aquatiques, à leur valorisation, à leur qualité et à l'innovation. Ces informations sont diffusées sous forme de fiches de synthèse sur le site Internet dédié [www.veilleproduitsaquatiques.com](http://www.veilleproduitsaquatiques.com) et via des mailings ciblés.



Le service de questions – réponses est l'autre forme de valorisation de l'information collectée et traitée par le Pôle AQUIMER.

La démarche va au-delà de la diffusion d'informations. Il s'agit de répondre le plus rapidement possible à la demande des entreprises. Les réponses apportées vont d'une simple mise en relation avec le partenaire adéquat (laboratoire à l'expertise éprouvée pour une analyse donnée ; centre technique dédié ou non aux produits aquatiques) à la production de documents analysant des tendances et permettant à une entreprise de se positionner stratégiquement et/ou d'envisager des projets d'innovation.

**L'ensemble de ces actions a permis d'accompagner les entreprises et de faire émerger des projets.**

**Le Centre de Veille  
en chiffres**

**861** fiches de synthèses en ligne  
**497** abonnés

## II.2. Accompagnement au montage des projets

Au niveau de la phase d'accompagnement au montage de projets, AQUIMER a mis en place différentes actions répondant aux besoins suivants :

- une ingénierie de projets facilitée (gestion administrative, aide au montage, ingénierie financière,...) afin de sécuriser le montage des projets et augmenter leurs chances de labellisation et de financement,
- une capacité à trouver des partenaires pertinents, avec des compétences et des expertises clés (en Région, en France et plus largement en Europe),
- une parfaite gestion de la confidentialité, afin de rassurer et garantir une plus grande implication des acteurs dans les projets,
- une plus grande mobilisation des Groupes et ETI dans certains projets pour lesquels leur présence peut constituer un véritable atout et une des conditions de réussite de ces projets,
- une garantie de bon équilibre des consortia pour que les intérêts de chacun (PME, ETI, Groupes) soient servis,
- une mise en évidence de l'intérêt économique / de création de valeur des projets pour convaincre des acteurs de s'y impliquer.

### II.2.a. Participation aux réseaux en lien avec l'innovation et l'agro-alimentaire

L'implication du Pôle AQUIMER dans plusieurs réseaux permet :

- d'élargir le champ des compétences potentiellement mobilisables afin d'apporter la réponse la plus adaptée possible aux besoins des membres,
- de faire bénéficier le secteur des produits aquatiques d'avancées technologiques opérées dans d'autres secteurs et potentiellement transférables,
- de susciter de nouvelles idées de projets de Recherche et Développement collaboratifs.

#### Réseaux régionaux



#### Réseaux nationaux



#### Réseaux internationaux



## FOCUS sur la participation d'AQUIMER aux instances de FranceAgriMer



En 2019, AQUIMER a intégré le Conseil Spécialisé « Produits de la Pêche et de l'Aquaculture » de FranceAgriMer. Composé de 53 membres, représentant des différents maillons de la filière des produits aquatiques, de l'amont à l'aval, le conseil spécialisé « Produits de la pêche et de l'aquaculture » réunit également des représentants de l'administration, des associations de consommateurs et de de protection de l'environnement, des salariés et des Régions. Il constitue une instance majeure d'échanges et de dialogue entre les professionnels de ces filières et les pouvoirs publics.

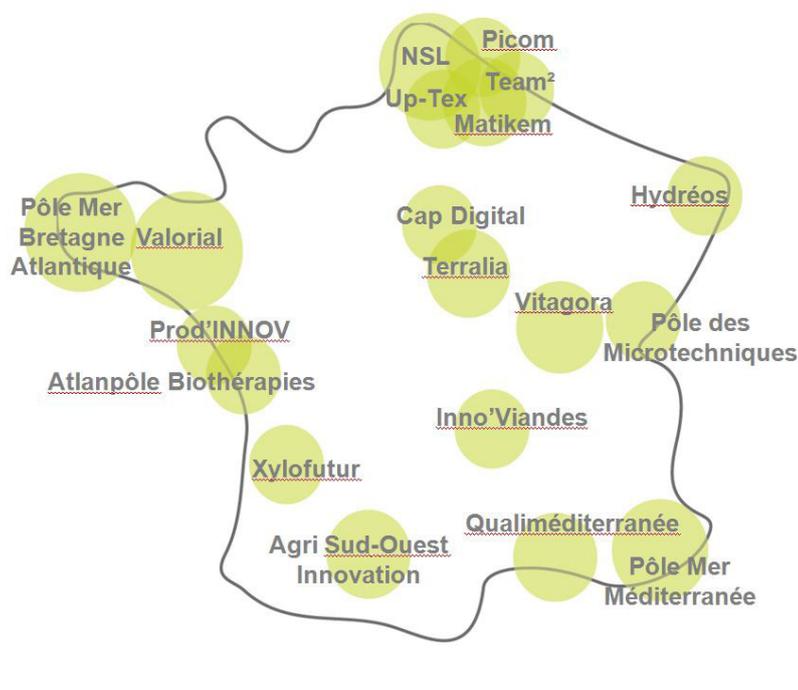
En vertu du décret du 24 mai 2019 réformant la gouvernance de FranceAgriMer, ce conseil est chargé de suivre et d'analyser l'évolution de la situation des marchés pour ses filières et de veiller à anticiper les crises. Il participe également à la politique d'orientation des productions et d'organisation des filières, en assurant le suivi des dispositifs d'appui public et en proposant des dispositifs relatifs à ses filières. Il peut émettre des avis sur les évolutions des politiques publiques affectant son secteur et fournir des analyses pour éclairer ses membres.

Par ailleurs, AQUIMER est membre de la « Commission Thématique Interfilières Bioéconomie » mise en place en 2019 par FranceAgriMer. Cette commission peut se saisir de toute question relative aux bioressources issues de l'agriculture et de la pêche. Elle constitue un lieu d'échanges, de concertation et d'analyse pour le développement de la bioéconomie. Elle contribuera notamment à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la bioéconomie et des plans d'action nationaux qui en découlent, en veillant à l'articulation avec les approches régionales et européennes. La commission vise à améliorer le système d'information sur la bioéconomie en proposant notamment des analyses et des outils de :

- connaissance de l'évolution des marchés de valorisations non alimentaires des bioressources,
- connaissance de la disponibilité et des usages de ces mêmes bioressources,
- évaluation des complémentarités et des synergies entre les filières.

### II.2.b. Collaborations inter-Pôles de Compétitivité

Des partenariats ont été initiés avec plusieurs Pôles de Compétitivité français que ce soit dans le cadre de réflexions sur des domaines de recherche communs afin d'aboutir au montage de programmes co-labellisés, ou d'échanges de bonnes pratiques :



**28**  
projets co-labellisés

avec

**19**  
pôles de compétitivité



## Les projets labellisés en 2019 portent sur différentes thématiques :

### Aquaculture

---

**AQUAHUB** : Réseau thématique autour de l'aquaculture



**HUDDLE BIO-HATCH** : Développement d'un aliment larvaire innovant pour poissons marins

**LFI** : La Ferme Intégrale (développement d'un système aquaponique)

**NANOCULTURE** : Évaluation des risques de la présence des NANOMatériaux dans les aquaCULTURES atlantiques



**TETHYS** : Encourager l'aquaculture en tant que moteur de la croissance bleue et de l'innovation dans la région Méditerranéenne



### Développement durable

---

**SEARCULAR** : Développement d'une solution de plastiques durables et complètement biodégradables pour la pêche, l'aquaculture, les packagings afin de prévenir la pollution plastique dans l'environnement



**SME EXCELLENCE** : Excellence des Petites et Moyennes Entreprises dans les projets innovants autour des bioressources



### Formation

---

**IFSEA** : Ecole supérieure interdisciplinaire en sciences halieutiques, marines et valorisation des produits aquatiques

### Pêche

---

**TEFIBIO** : Conception et Tests de Filets de pêche BIOdégrables, biosourcés et recyclables

### Sécurité sanitaire

---

**CLEAN** : Nettoyer les allergènes

**DORMANCE** : Etude de l'état viable non cultivable (VNC) de *Listeria monocytogenes* et de la flore résidente en entreprise par des techniques innovantes (microspectroscopie Raman et marquage isotopique vs PMA-qPCR et microscopie) dans la filière des produits de la pêche

**SILVERPROTECT** : Matériaux innovants incluant des ions argent pour garantir une meilleure sécurité sanitaire des produits issus de la pêche

**7** autres projets  
soutenus en 2019



**ACD-MAP  
AGRILOOPS  
DIATOX  
OPAL'EEL  
ORGANO**

**RSE MAREYAGE  
CAMPUS DES MÉTIERS ET  
DES QUALIFICATIONS**  
«Approvisionnement, valori-  
sation et commercialisation  
des produits aquatiques»

## II.4. Développement, mise au point et réalisation / industrialisation

Au niveau de cette phase, AQUIMER a mis en place un accompagnement individualisé afin de répondre à plusieurs besoins :

- un accompagnement sur les problématiques liées à la Propriété Intellectuelle : certaines entreprises, et surtout les PME, estiment ne pas en avoir une connaissance suffisante,
- un suivi sur l'avancement des projets, afin que le Pôle identifie les éventuels points de blocage des projets en cours de développement et aide les partenaires à trouver des solutions adaptées,
- une identification et une bonne compréhension des acteurs de l'écosystème susceptibles d'aider les partenaires des projets sur des problèmes techniques de développement et/ou d'industrialisation.

### II.4.a. Accompagnement sur les problématiques liées à la propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle et la protection de l'innovation représentent un enjeu majeur pour la compétitivité des entreprises. La propriété intellectuelle constitue une ressource stratégique de développement des entreprises car elle peut permettre de mieux valoriser les efforts de Recherche et Développement, de mieux exploiter les innovations et de renforcer les actifs immatériels de l'entreprise.

En 2019, AQUIMER a accompagné les partenaires de projets en émergence dans la rédaction des accords de consortium, qui ont pour objectifs de :

- déterminer les droits et les obligations de chaque partenaire,
- déterminer la gestion et le suivi des connaissances nouvelles,
- organiser la gouvernance du projet,
- fixer les règles de propriété et d'exploitation des connaissances antérieures et nouvelles.

### II.4.b. Suivi de l'avancement et bilan des projets labellisés

En 2019, le Pôle AQUIMER a accompagné 30 projets financés et participé à leurs comités de pilotage afin de s'assurer de leur bon déroulement et éventuellement accompagner les partenaires des projets lorsque des blocages sont rencontrés.

Au-delà des projets collaboratifs labellisés, 13 projets individuels ont été accompagnés. Des mises en relation entre entreprises et acteurs de l'écosystème pour répondre aux problèmes techniques de développement et/ou d'industrialisation rencontrés par les partenaires des projets sont également réalisées.

5 projets évalués a posteriori en 2019 ont abouti au développement de 2 méthodes, 2 protocoles et 2 services.



## II.5. Mise en marché

Le Pôle AQUIMER s'appuie sur les partenaires de l'écosystème afin de répondre aux besoins des acteurs industriels sur la mise en marché des innovations :

- une meilleure connaissance des marchés et des facteurs clés à maîtriser pour s'y positionner,
- un accompagnement opérationnel dans la mise en marché des innovations en France,
- un accompagnement opérationnel dans la mise en marché des innovations à l'export.

Il est important de préciser que le Pôle veille à ce que les questions de mises en marché des innovations soient anticipées dès le montage des projets d'innovation. Les débouchés marchés doivent en effet être évalués et la dimension commerciale ne doit pas seulement être traitée lorsque l'innovation est aboutie.

La promotion des projets finalisés et des actions engagées par le Pôle ou en émergence est réalisée, en partie, sur le site Internet du Pôle et dans le cadre de mailings mensuels, à destination de l'ensemble des acteurs au niveau national, et, depuis 2018, auprès des partenaires étrangers.

Par ailleurs, la présence du Pôle sur les salons nationaux et internationaux permet de prendre connaissance des tendances marchés afin d'établir un retour aux adhérents, mettre en valeur les dernières avancées en termes de projets collaboratifs de Recherche et Développement labellisés, promouvoir les actions de maillage à l'international, aider les entreprises membres à exporter (avec l'appui de la Team France Export) et nouer des contacts avec les acteurs présents (clusters, laboratoires de recherche, centres techniques, centres de formation, entreprises).



### II.5.a. Actions de normalisation

En fournissant des références (terminologie, méthodes de caractérisation, mesures de performance de procédés et de produits), la normalisation favorise le transfert de technologies innovantes sur le marché et peut permettre d'acquérir une position dominante. En effet, les normes définissent un socle commun de performances et de méthodes qui facilitent le choix entre plusieurs fournisseurs possibles, en garantissant le respect d'exigences minimales internationalement reconnues. Ainsi, les produits de moyennes et grandes séries qui ne seraient pas conformes aux normes qui les régissent, se trouvent naturellement marginalisés.

Depuis 2007, AQUIMER participe aux travaux de la Commission de normalisation « miroir » nationale AFNOR/V45P « Pêche et produits aquatiques » du programme international de normalisation du Comité Technique ISO/TC234 « Pêche et aquaculture », dont l'objet est d'établir des normes dans les domaines de la production aquacole et de la pêche.

En 2019, les membres de la commission V45P ont décidé de mettre l'activité en sommeil, et de devenir membres observateurs du comité ISO/TC234 « Pêche et aquaculture ». AQUIMER a également participé à la commission « V45C Produits transformés issus de la pêche et de l'aquaculture », via notamment le suivi de la révision de la norme NF V45-64 « Produits transformés issus de la pêche et de l'aquaculture - Conserves appertisées de maquereaux – Spécifications ». Dédiées aux produits transformés, la commission V45C a pour objectif de réviser ou d'élaborer de nouvelles normes.

# 17

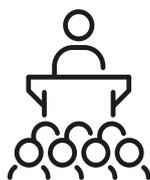
## manifestations en France



- **Lancement du CENOPAC** – le 6 février 2019 à Saint Lô
- **Visite de Gérald Darmanin sur les enjeux du Brexit** – le 28 février 2019 à Boulogne-sur-Mer
- **Workshop sur le 8ème appel à projets Interreg 2 Mers** – le 5 mars 2019 à Lille
- **Journée du réseau Europe Recherche et Innovation** - le 7 mars 2019 à Arras
- **Week-end innovation Mer & Littoral** – le 14 mars 2019 à Boulogne-sur-Mer
- **Journée des Pôles de Compétitivité et exposition du kit Precice** – le 20 mars 2019 à Bercy
- **Visite du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation** – le 21 mars 2019 à Boulogne-sur-Mer
- **GTN / Cluster 6 Horizon 2020** – le 27 juin 2019 à Paris
- **Journées de la recherche piscicole** – le 2 et 3 juillet 2019 à Paris
- **Fête de la Mer** – du 11 au 14 juillet 2019 à Boulogne-sur-Mer
- **Assises de la Pêche à Granville (intervention de Julie Mancini sur l'analyse de cycle de vie)** – le 13 septembre 2019 à Granville
- **Labo de l'innovation** – le 24 septembre 2019 à Rennes
- **ItechMer** – du 16 au 18 octobre 2019 à Lorient
- **PME et Start-up : l'Europe, même pas peur** – le 20 novembre 2019 à Lille
- **Séminaire du Campus des Métiers et des Qualifications « Approvisionnement, Valorisation et Commercialisation des Produits Aquatiques »** - le 21 novembre 2019 à Boulogne-sur-Mer
- **Numeriquelles** – le 26 novembre 2019 à Boulogne-sur-Mer
- **Journée sur l'innovation dans la pêche et l'aquaculture en Normandie** – le 3 décembre 2019 à Caen

# 21

## manifestations à l'étranger



- **Rencontre avec les différentes plateformes miroirs de l'EATIP** – le 23 janvier 2019 à Bruxelles
- **Conférence finale du projet DiscardLess** – le 31 janvier 2019 au Danemark
- **5ème édition du salon Halieutis** – le 25 février 2019 au Maroc
- **Réunion de l'intergroupe SEARICA «Seas, rivers, islands and coastal areas»** – le 6 mars 2019 à Bruxelles
- **Workshop MARINA «Enhancing ethics and economics in aquaculture»** – le 25 mars 2019 à Bruxelles
- **Project development for Interreg North-West Europe** – le 2 avril 2019 à Bruxelles
- **Final SEARICA Intergroup conférence** – le 9 avril 2019 à Bruxelles
- **Groupe d'experts «Blue skills» de la Commission européenne** – le 10 avril 2019 à Bruxelles
- **Info Day BBI** – le 12 avril 2019 à Bruxelles
- **SEAFOOD 2019** – du 7 au 9 mai 2019 à Bruxelles
- **European Maritime Day 2019** – le 16 mai 2019 à Lisbonne
- **Conférence : Challenges and Potential for freshwater Aquaculture** – le 22 mai 2019 à Bruxelles
- **Assemblée Générale EATIP** – le 17 juin 2019 à Bruxelles
- **2ème conférence sur la bioéconomie bleue** – le 25 juin 2019 à Bruxelles
- **Workshop DG MARE** – le 2 juillet 2019 à Bruxelles
- **Événement de réseautage Horizon 2020** – le 3 juillet 2019 à Bruxelles
- **Horizon 2020 Infoday on Societal Challenge 2 calls for proposals of 2020** – le 4 juillet 2019 à Bruxelles
- **Séminaire annuel sur les sciences de la Pêche organisé par la DG Mare** – le 20 septembre 2019 à Bruxelles
- **R&I Days à la Commission Européenne** – le 24 septembre 2019 à Bruxelles
- **Congrès Aquaculture Europe** – du 7 au 10 octobre 2019 à Berlin
- **Réunion des plateformes miroirs de l'EATIP** – 10 octobre 2019 à Berlin

### III. Actions aux niveaux européen et international

Les actions à l'international mises en place par le Pôle AQUIMER et ses partenaires répondent à deux grandes catégories de besoins des entreprises :

Les besoins relatifs aux projets d'innovation :

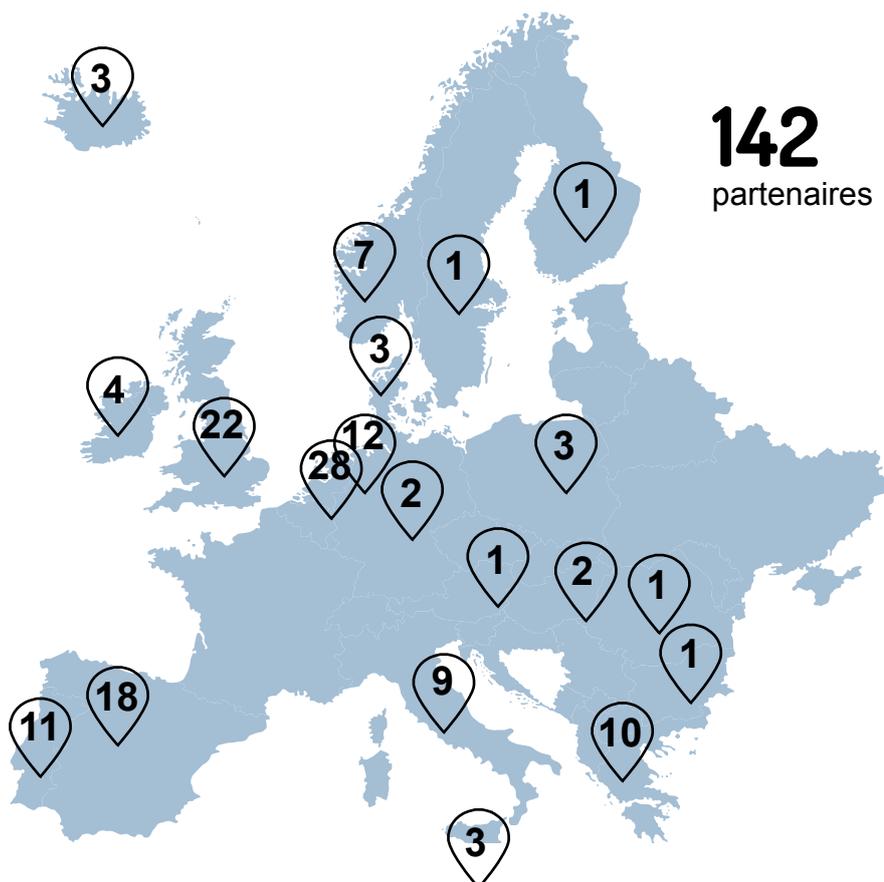
- une mise en relation et des échanges avec des acteurs européens et internationaux (industries, acteurs de la recherche et autres centres de compétences),
- des coopérations internationales au sein de projets collaboratifs,
- une mise en marché des innovations facilitée à l'International.

Les besoins de développement à l'international au sens large :

- un accès facilité à des financements pour le développement à l'Export,
- un accompagnement pour la définition de leur stratégie de développement à l'international,
- un accompagnement opérationnel pour définir et mettre en œuvre un plan d'action à l'international,
- l'identification d'entreprises cibles pour réaliser des opérations de croissance externe,...

Cette liste n'est pas exhaustive et est affinée à la suite des entretiens avec les membres.

#### III.1. Un contact régulier avec les partenaires européens



# Chiffres clés



+ de 100

acteurs étrangers rencontrés en 2019

20

projets financés



31

projets européens labellisés

8

projets déposés en 2019

2 en coordination  
**SEARCULAR**  
**ESSENCE**



Afin de rester en contact avec ses partenaires européens, AQUIMER a lancé une newsletter européenne en 2018. Une lettre d'informations numérique diffusée 3 fois par an, qui retrace l'activité européenne du Pôle. On y retrouve notamment l'actualité des projets européens dans lesquels AQUIMER est engagé, les événements européens auxquels AQUIMER a participé, ainsi que les événements à venir.

De plus, AQUIMER est actif au sein de réseaux stratégiques comme l'EATIP, la plateforme «Food for Life», pilotée par l'ANIA, le Groupe de Travail National (GTN) Bioéconomie Horizon 2020 et le groupe «Blue Skills» de la commission européenne DG MARE. Son engagement dans ces réseaux permet d'orienter les futurs appels à projets européens et d'identifier des partenaires potentiels.

## Focus sur la plateforme miroir EATIP France

En tant que plateforme miroir de l'EATIP, AQUIMER est chargé de remonter les priorités de recherche, les besoins en développement et les idées pour l'innovation dans le secteur de l'aquaculture français au niveau européen. Le 26 juin 2019, AQUIMER a organisé la première réunion de la plateforme miroir EATIP France en rassemblant un groupe d'acteurs français, spécialisé dans l'aquaculture. L'objectif de cette réunion était d'échanger et de préparer des recommandations pour le programme Horizon Europe. Les discussions ont aussi contribué à la finalisation du position paper (plan stratégique) de l'EATIP.



*21 juin 2019 - Atelier « Lancement de l'EATIP France », Paris.*

## III.2. Des projets qui s'inscrivent dans les politiques européennes

AQUIMER affirme son ambition européenne en labellisant et en devenant partenaire de projets qui s'inscrivent dans les politiques européennes :

- **Politique Commune de la Pêche (PCP) et de l'Aquaculture**

Ambition de durabilité de la pêche et de l'aquaculture, et d'offre de produits alimentaires sains pour les citoyens de l'Union Européenne.

- **Politique européenne de la Recherche**

Stratégie d'innovation, de recherche et d'ouverture sur le monde.

- **Politique de coopération territoriale européenne (CTE)**

Objectif de cohésion territoriale poursuivi par l'Union Européenne.

## IV. Formation et gestion des compétences

En matière de formation, le Pôle a mis en place plusieurs actions qui visent à répondre aux besoins suivants :

- identifier les besoins de compétences et savoir-faire des entreprises de la filière afin d'interpeller les acteurs de la formation pour qu'ils développent/adaptent les cursus dispensés,
- participer à la mise en place et labelliser de nouvelles formations (initiales ou continues) en phase avec les attentes des entreprises.

Cinq formations ont été labellisées par AQUIMER depuis 2012, elles bénéficient du soutien du Pôle AQUIMER pour leurs actions en lien avec les entreprises :

- Master Qualité des Procédés Agroalimentaires et Halieutiques de l'ULCO,
- Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Industries Alimentaires et Biologiques de l'ULCO,
- Licence Professionnelle « Industrie agroalimentaire : gestion, production et R&D, spécialité Génie Culinaire et Procédés agroalimentaires » de l'ULCO,
- Ingénieur Institut Supérieur d'Agriculture de Lille,
- Ingénieur en Agroalimentaire de l'ESIX Normandie.



### Le dispositif Univ'Innov'

Le dispositif Univ'Innov' vise à initier des projets de Recherche et Développement agroalimentaires et halieutiques en émergence ou en veille au sein d'une entreprise par le biais d'un groupe projet constitué d'étudiants de Master 2 Qualité des Procédés Agroalimentaires et Halieutiques (QPAH) de l'ULCO. AQUIMER assure la prospection des entreprises afin de détecter les projets susceptibles d'être menés par les étudiants dans le cadre du dispositif Univ'Innov'. Avec l'ULCO, ils accompagnent ensuite, les étudiants dans leurs projets. Deux projets ont été accompagnés pour l'année universitaire 2018-2019 et deux projets ont été lancés pour l'année 2019-2020. Les projets Univ'Innov' pouvant déboucher sur un projet d'innovation plus ambitieux seront ensuite accompagnés par AQUIMER dans leur montage, la recherche de financements et leur réalisation.

AQUIMER intervient régulièrement auprès d'étudiants de diverses écoles et universités (Lycée Maritime Le Portel, l'ULCO, l'ESIX Normandie, le Lycée de Coulogne, Agro Campus Ouest) afin de présenter ses actions, la filière ou encore les dernières tendances (marché, innovations...) des produits de la mer.

### Les activités 2019

- Participation au Comité Opérationnel Scientifique du Learning Center « Innovation et Pôles de Compétitivité », Lilliad, basé sur le site de l'Université de Lille
- Contribution à la « Plate-forme Emploi et Mutations Economiques » du Boulonnais
- Nomination en tant qu'expert parmi « group of experts on skills and career development in the blue economy »
- Implication au sein du Campus des Métiers et des Qualifications « Approvisionnement, valorisation et commercialisation des produits aquatiques »
- Participation au jury de passage du BTS 2 Pêche et Gestion de l'Environnement Marin au Lycée Professionnel Maritime de Le Portel
- Visite des BTS de Coulogne à l'institut PTI (Courtrai) dans le cadre du projet SmartAquaponics

**Plutôt que de multiplier les labellisations de formations existantes, en concertation avec les écoles et les universités, nous avons décidé de nous concentrer sur des actions directement en lien avec les entreprises, telles que les projets étudiants en entreprises, les interventions auprès des étudiants pour les inciter à s'orienter vers la filière des produits aquatiques ou encore la promotion des formations dispensées par nos adhérents.**

**Autres coopérations avec les acteurs académiques et socioéconomiques :**



PLATE-FORME EMPLOI ET MUTATIONS  
ECONOMIQUES DE BOULOGNE SUR MER

## V. Prestations de services

Afin de renforcer sa part de financements privés, AQUIMER propose une offre de services sous forme de prestations.

- La réalisation d'études
- La veille personnalisée
- Les séances de créativité
- La gestion de projets européens
- L'accompagnement au développement des entreprises
- La maîtrise des risques santé et sécurité

### Etudes



AQUIMER met à la **disposition des entreprises son expertise et son réseau** pour réaliser des études.

Exemples :

- Etude sur le diagnostic, l'identification des opportunités et les perspectives de l'innovation des industries de la pêche maritime, en lot unique demandée par la Direction de l'industrie des Pêches du Royaume du Maroc.
- Etude d'opportunité de valorisation des coproduits de la filière des produits aquatiques en Guyane.
- Accompagnement dans la réflexion de la construction de la feuille de route du Pôle Recherche et Technologie Département Bioressources de Guyane et Développement Innovation.
- Etude des flux globaux de la filière halieutique en Côte d'Opale en partenariat avec la CCI Littoral Hauts-de-France.
- Etude de faisabilité et de préfiguration d'un lotissement aquacole pour la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

### Animation de séances de créativité (co-design)

Formées au co-design, les chargés de mission d'AQUIMER accompagnent les entreprises dans leurs démarches d'innovation en organisant des séances adaptées aux besoins des entreprises avec pour résultats maquette produit, cahier des charges, fiches concept...

Ces séances de co-design permettent de :

- Générer des idées en laissant place à la créativité de chacun grâce à des outils d'animation spécifiques.
- Analyser les idées proposées pour retenir un ou deux concepts prometteurs (faisabilité technique, marché...).



# Veilles personnalisées

AQUIMER effectue une veille réglementaire, technique, marché, spécifique aux produits aquatiques. Grâce à son expertise et son réseau, AQUIMER propose deux formats de veille :

- la réalisation d'un dossier personnalisé
- la veille périodique

Exemple :

Retenu dans le cadre d'un appel d'offres lancé par le FROM Nord, le Centre de Veille a travaillé à la conception puis la réalisation d'une veille destinée à contribuer à une meilleure valorisation des principales espèces débarquées par les adhérents de cette organisation professionnelle dédiée à la pêche.

# La gestion des projets européens

AQUIMER apporte un soutien en guidant les entreprises dans le suivi et la gestion du projet européen afin de respecter les délais et les contraintes des financeurs.



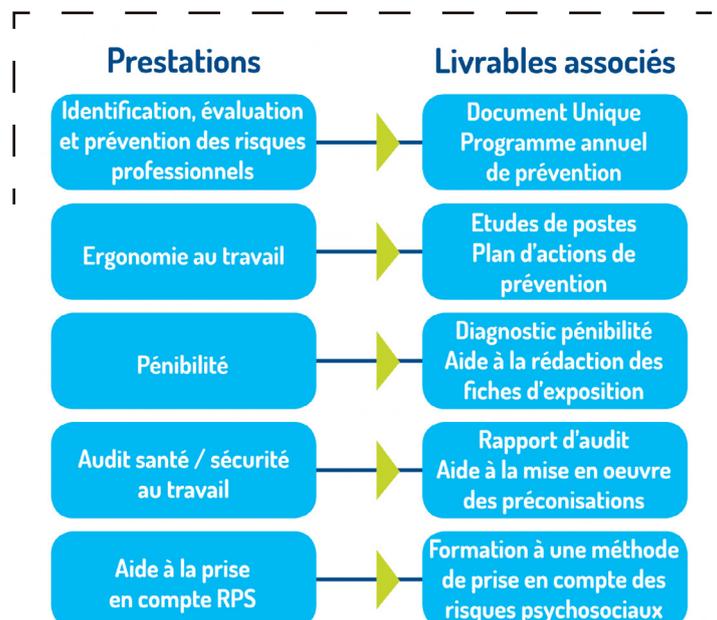
# Accompagnement au développement des entreprises

AQUIMER propose d'accompagner les entreprises dans leur stratégie globale de développement et d'en suivre l'avancement en cinq étapes :

1. Analyse de la stratégie de développement afin d'identifier les sujets pouvant faire l'objet de projets d'innovation
2. Phasage des différents projets
3. Recherche de partenaires/prestataires techniques et/ou industriels
4. Identification des financements mobilisables (innovation, investissement...) et aide au montage des dossiers
5. Suivi de l'avancement des projets.

# La maîtrise des risques santé et sécurité

Afin de réduire les coûts liés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, AQUIMER propose aux entreprises cinq prestations pour optimiser la gestion de leurs risques :



## VI. Outils de communication

### Le site [www.poleaquimer.com](http://www.poleaquimer.com)



Il est alimenté d'informations (agenda, évènements, appels à projets, projets, partenaires ...). En 2019, le Pôle a revu sa stratégie digitale et commencé un travail de refonte totale du site internet. Cette stratégie consiste à faciliter l'accès à l'information, à encourager les prospects à adhérer, à fédérer les adhérents et à valoriser nos activités, et plus particulièrement les projets. Le site internet sera mis en ligne en 2020.

### La newsletter mensuelle française et la newsletter européenne

A destination de l'ensemble des acteurs au niveau national (plus de 3000 structures), elle permet d'effectuer la promotion des actions engagées ou en émergence et d'informer sur les divers appels à projets en cours.



Pour affirmer son ambition européenne, AQUIMER a lancé, en 2018, sa newsletter européenne en anglais. Envoyée 3 fois par an aux contacts européens du Pôle (533 inscrits), cette lettre d'information fait état des avancées des projets européens dans lesquels AQUIMER est investi, des événements européens auxquels le Pôle a participé et des événements incontournables au niveau européen.

### Les réseaux sociaux

AQUIMER communique de plus en plus sur Twitter et LinkedIn. Ces réseaux sociaux permettent de diffuser de l'information différemment des outils de communication habituels. En effet, notre cible étant les professionnels de la filière des produits aquatiques, notre communication sur les réseaux sociaux vise à faire connaître notre activité, à améliorer la visibilité d'AQUIMER sur le web, à communiquer instantanément les actualités de la filière et du Pôle.

**En 2019, AQUIMER compte 110 abonnés supplémentaires sur Twitter (853 abonnés au total) et 204 abonnés de plus sur LinkedIn (500 abonnés au total), par rapport à l'année 2018.**

### La presse

En 2019, AQUIMER a communiqué dans la presse spécialisée via un encart publicitaire dans l'annuaire du CIPA (Comité Interprofessionnel des Produits de l'Aquaculture). AQUIMER a aussi parrainé le Labo de l'Innovation des produits aquatiques, organisé par le magazine spécialisé Produits de la mer. Ainsi, le Pôle a bénéficié de nombreuses apparitions dans ce magazine, sous forme d'insertions presse ou d'identité visuelle (une quinzaine d'apparitions).

### Le print

Afin de valoriser ses activités, AQUIMER a travaillé sur de nouveaux supports prints :

- Une plaquette de présentation du Centre de Veille pour rappeler les avantages et les atouts de ce site pour nos adhérents ;
- Un ouvrage synthétique pour découvrir les projets labellisés et financés ;
- Une plaquette de présentation du Pôle AQUIMER (informations générales).

## VII. Les membres 2019

### Entreprises, Organisations de producteurs

- 3JMS
- Acquadea
- ADNucleis
- Agip Conseil
- Agriloops
- Algae Natural Food
- Alvi Management
- Aquanord Ichtus
- Aquaponic Management Project
- Armement Boulonnais
- Athéna Surgelés
- Auchan
- Bioceanor
- Boulogne Plasticoffre
- Cabinet Vétérinaire Vet'eau
- Caisse Régionale de Crédit Maritime de la Région Nord
- Cap Fagnet
- Carpe et Capucine, O Jardin Aquaponique
- Carrefour CSF
- Cofrepeche
- Cogumer
- Comptoir des Pêches d'Europe du Nord
- Conegan
- Coopératives Maritimes Etaploises
- Copalis Industrie
- Crédit Agricole Nord de France
- Crédit du Nord
- Crusta'C
- Delpierre / Delabli
- Demarne
- Diamidex
- Dunkerque – Port
- Eauzons !
- Echologia Aventures
- Ecloserie Marine de Gravelines – Ichtus
- EEL Energy
- Eskimo
- F Iniciativas
- Ferme Marine de Douhet
- Findus France
- Fishcut Leroy
- Frais Embal
- France Pélagique
- FROM Nord
- GEM Etudes Marketing
- Granvilmer
- Groupe Flo
- Himber Technologies
- Huddle Corp
- Huîtres Amélie
- I.D.E.E
- Inalve
- Innovafeed
- IOD Seafoods
- Ivamer
- JC David
- Kamahu
- L'Echo-Village
- La Criée de Fécamp
- La Ferme Intégrale
- La Pousseraie
- Les Entrées de la Mer
- Les Pêcheurs de Bretagne
- Les Poissons du Soleil
- Marine Stewardship Council
- Mericq Innovation
- Métagritech
- MHP Production
- Microbia Environnement
- Miss Fish
- Mondial Navys
- Mowi Boulogne
- Neogen Europe
- Norfrigo
- Novakits
- Novocib
- Nutrifish
- OFISEQ
- Olivier Maës Avocat
- Opale Gestion Pêche
- Organisation des Pêcheurs Normands
- Orthongel
- Plate-forme d'Innovation « Nouvelles Vagues »
- Port de Pêche
- Procidys
- Procsea France
- Régal Marée
- Reynaud
- Salaison Corrué
- Salicoque Marée
- Saumextra
- Seafoodia
- Seatoyou
- SLQI Systems
- Société Nouvelle des Etablissements Jacques Maës
- Sovintex
- TagMyFood
- Techna France Nutrition
- Truite Service
- Unima Frais
- Unipêche
- Valofish
- Valoy Conseil
- Végéto
- Véolia Eau
- Via Aqua
- Vidya Europe
- Zozio

### Laboratoires d'étude et de recherche, Centres techniques et Organismes de formation

- ACTALIA
- ANSES
- CEVA
- CFPMT
- GIP Labéo
- ICAM
- ID MER
- IFREMER
- INRA
- Institut Pasteur de Lille
- Lycée Agricole de Coulogne
- Lycée Maritime Anita Conti
- Nausicaa
- Pôle Agroalimentaire Régional de Martinique
- Station pilote aquacole de Wimereux (Plate-forme d'Innovation « Nouvelles Vagues »)
- Università di Corsica
- Université d'Artois
- Université de Lille
- Université du Littoral Côte d'Opale
- Yncréa Hauts-de-France

### Syndicats et fédérations professionnelles et Personnalités

- CIPA
- Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins
- Comité Régional de la Conchyliculture Normandie - Mer du Nord
- Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins Hauts-de-France
- Confédération des Industries de Traitement des Produits des Pêches Maritimes
- France Filière Pêche
- HALIOMER
- INNOCEA
- Normandie Fraîcheur Mer
- Port Chef de Baie à La Rochelle
- Syndicat des Sélectionneurs Avicoles et Aquacoles Français
- Syndicat Général des Mareyeurs
- Syndicat National des Saleurs-Saurisseurs de Poissons
- Union du Mareyage Français

### Institutions et collectivités

- Agence Française pour la Biodiversité
- Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale
- CCI Caen Normandie
- CCI Littoral Hauts-de-France
- Communauté d'Agglomération du Boulonnais
- Région Hauts-de-France
- Région Normandie
- Ville de Boulogne-sur-Mer
- Ville de Gravelines





# aquimer

Le pôle des produits aquatiques

16 rue du Commandant Charcot - CS 10381  
62206 Boulogne-sur-Mer cedex  
03 21 10 78 98 - [contact@poleaquimer.com](mailto:contact@poleaquimer.com)  
[www.poleaquimer.com](http://www.poleaquimer.com) | [www.veilleproduitsaquatiques.com](http://www.veilleproduitsaquatiques.com)

## Rapport d'activité 2019